



Trait d'Union

Le journal de
l'UNEF Paris IV (AGEPS) et de l'UNEM

Numéro 18 bis *Spécial Sorbonne*
Elections du mardi 12 décembre 2000

POUR UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE DE QUALITÉ OUVERTE À TOUS, DES ÉLUS PRÉSENTS AU QUOTIDIEN EN SORBONNE

Ce mardi 12 ont lieu les élections aux conseils centraux de Paris IV. Vous avez dû avoir la semaine dernière (sinon, demandez le nous) le *Trait d'Union* où l'UNEF et l'UNEM présentant le bilan de leurs élus et les revendications que nous défendrons dans les conseils si vous nous maintenez votre confiance.

Voici, en complément, plus d'informations concernant spécifiquement la Sorbonne, et ceux qui y étudient (avec un nouveau schtroumph).

Il n'est pas évident, vue la structure des locaux, de maintenir une présence syndicale en Sorbonne. C'est ce que nous pensons avoir réussi à faire, grâce à *Trait d'Union*, à des affichages aussi réguliers que possible, à nos permanences dans notre local à côté du service des Bourses. C'est ce que nous souhaitons continuer, si vous nous en donnez les moyens.



Les treize candidats de la Sorbonne sur les listes UNEF, UNEM et non syndiqués.

Sorbonne, lieu d'études?

Alors que nous manquons de locaux, plus de 40% de la surface de la Sorbonne est occupée par le Rectorat de Paris. Depuis des années, nous dénonçons cette situation.

D'autres viennent de la découvrir. L'UNI, « la droite universitaire », et la toute nouvelle corpo « indépendante » (rions !), qui nus tombe du ciel, DIES, font campagne depuis une semaine sans rien dire des sujets dont les conseils délibèrent effectivement (la réforme pédagogique, par exemple), mais en promettant qu'en votant pour eux, vous chasserez le rectorat de la Sorbonne. C'est amusant, surtout quand on sait qui ils sont, et qui les inspire.

Evidemment, nous ne vous promettons rien de tel, car nous ne vous prenons pas pour des idiots. Nous nous engageons à tout faire, comme nous l'avons fait jusque là, pour défendre les étudiants et l'Université face aux empiètements du Rectorat.

Ce n'est pas évident, car le Recteur a tendance à considérer que la Sorbonne lui appartient et que les étudiants et les enseignants sont des intrus. Mais la lutte peut payer.

Ainsi, il y a deux ans, il avait pris l'habitude de faire contrôler les cartes d'étudiant à l'entrée (d'où des queues importantes, et des retards pour les cours) voire de fermer la Sorbonne à chaque fois qu'un prétexte, même ridicule, se présentait. Nous avons, avec l'UNEF Paris I, lancé une pétition, suite à laquelle deux de nos élus ont été reçus par le vice-chancelier en mai 1999. Depuis, cette pratique a cessé.

C'est aussi notre action qui a permis qu'il y ait à nouveau des cours dans le Grand Amphi, totalement fermé de 1971 à 1994. Mais beaucoup reste à obtenir. Ces jours-ci, de nombreux cours, y compris de préparation aux concours, ont été purement et simplement annulés à cause de... l'arbre de Noël du personnel du Rectorat (cérémonie sympathique, mais qui pourrait avoir lieu ailleurs, ou alors un samedi). Une autre fois, c'était à cause du Conseil d'Etat. Pour le Recteur, les étudiants ne sont que tolérés dans la plus grande salle de cours de Paris, quand il n'y a pas autre chose à y faire.

Sorbonne lieu de vie ?

La Sorbonne est un monument historique au cœur de Paris. Nous le savons: on nous le répète assez. Elle n'en est pas moins notre lieu d'études. Nous nous battons donc pour qu'elle soit adaptée aussi à ce statut, ce qui implique le dégagement d'espaces et des aménagements.

1) Pour développer une vie associative et culturelle, **obtenir un local associatif et des moyens d'informations.**

2) Des espaces de convivialité.

Pourquoi pas une cafétéria en Sorbonne, comme à Clignancourt, au lieu de quelques distributeurs automatiques dans les coins? En réponse à nos revendications à ce sujet, on avait envisagé de l'installer au 18 rue de la Sorbonne. Ce projet semble être resté lettre morte.

Le montrent aussi les conditions d'accès : il faut sortir de la Sorbonne et la contourner, et présenter sa carte aux vigiles à l'entrée rue des Ecoles (pas évident à faire dans les temps quand on a deux cours à la suite). L'accès intérieur, les galeries des Lettres et des Sciences, est fermé, pour des raisons mystérieuses. Lors de la même entrevue, le vice-chancelier avait reconnu que c'était absurde, et nous avait promis d'étudier l'ouverture d'au moins une des deux. Apparemment, cette étude dure... Il n'a répondu à aucun de nos courriers à ce sujet depuis.

Il est urgent que tous les étudiants concernés par l'utilisation du Grand Amphi agissent pour exiger qu'il redevienne un amphi comme un autre. En votant UNEF-UNEM, vous choisirez des élus déterminés à tout faire pour y contribuer, qui ont déjà prouvé qu'ils étaient prêts à s'attaquer au Rectorat autrement qu'en paroles à une semaine des élections.

Concours: l'intendance doit suivre !

Préparer les concours à Paris IV, c'est avantageux en raison de la qualité et du grand nombre des cours. Nos profs sont suffisamment nombreux pour que toutes les spécialités soient représentées. De plus, les historiens, les géographes et les philosophes ont l'avantage de pouvoir suivre aussi les cours de Paris I. C'est pourquoi notre université a les meilleurs résultats aux concours, en partie aussi parce que de nombreux étudiants de province viennent à Paris IV pour les préparer, en raison de sa réputation.

Mais les conditions matérielles ne correspondent pas, loin de là : bibliothèques insuffisantes, ou d'accès difficile, amphithéâtres surchargés, écrits et oraux d'entraînement en nombre insuffisants, et souvent dans des conditions qui n'ont rien à voir avec celles du concours.

Nous demandons: que **Paris IV fasse pour la préparation aux concours un effort correspondant à l'importance qu'ils ont pour ses étudiants**. Pour préparer l'écrit, de véritables concours blancs, dans des conditions correspondant à celles du concours. Pour l'oral, des colles en nombre suffisant.

De véritables TD: à 250 dans un amphi, il n'y a guère de différence avec un cours magistral.

Une **meilleure coordination entre Paris IV et Paris I** pour l'organisation des cours et des concours blancs en Histoire, Géo et Philo.

Non à la semestrialisation des Maîtrises !

Après le DEUG et la licence, avec les résultats que l'on sait, il est question de semestrialiser la maîtrise et c'est encore plus grave. Cela obligerait à passer des examens pour les C2 en janvier, au moment où on aborde à peine le mémoire après les recherches préliminaires. Cela revient tout simplement à remettre en cause la place primordiale du travail de recherche, et donc la spécificité de l'année de maîtrise. (C'est un élément du 3/5,8 du rapport Attali: pas de recherche avant d'avoir bac +5, ça n'est pas rentable. Comme on se retrouve !) Inutile de vous dire que les élus UNEF s'y opposeront vigoureusement, et qu'ils auront besoin de votre soutien

Choisissez des élus présents en Sorbonne au quotidien, déterminés pour vous défendre. Votez pour les listes UNEF, UNEM et non syndiqués

Deuxième cycle

Conseil d'administration

- 1) Guillaume Ciry (conc Let mod), élu sortant, élu d'UFR
- 2) Dan Gutman (lic. Histoire), élu d'UFR
- 3) Alice Mauricette (lic. Espagnol), élue d'UFR
- 4) Géraldine Bige (maîtr Géo), élue d'UFR
- 5) Sophie Grosjean (conc. Lettres class.), élue d'UFR

CEVU

- 1) Philippe Lieutaud (conc. Histoire), élu sortant, vice-président étudiant
- 2) Abdelfattah Mazari (conc. Anglais)
- 3) François Decize (maîtr. Géographie)

Troisième cycle

Conseil d'administration

- 1) Emmanuel Dupraz (thèse Latin), élu sortant
- 2) Loïc Damiani (thèse Histoire)

CEVU

- 1) Daniel Lemoine (DEA Géographie), élu CA sortant
- 2) Olivier Garnier (DEA Géographie)

Conseil scientifique

- 1) Emmanuel Lyasse (thèse Hist), élu sortant, élu d'UFR
- 2) Olivier Garnier (DEA Géographie)
- 3) Loïc Damiani (thèse Histoire)
- 4) Emmanuel Dupraz (thèse Latin), élu CA sortant

Pour plus d'informations demandez nous le Traité d'Union n°18 spécial élections, et Le Guide de l'étudiant de cette année

UNEF Paris IV (AGEPS) UNEM Sorbonne,

(Union nationale des Étudiants de France, Union nationale des Étudiants du Maroc)

Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du service des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis, Malesherbes salle 113, tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)